

# VEILLER À LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Lancement 2007

Porteur du projet :

DGST, Direction du Développement

L'aménagement est une compétence des communes ou de leurs groupements. Les choix faits en la matière ont des impacts importants sur l'ensemble des enjeux de développement durable (environnementaux, économiques et sociaux).

Le Conseil général souhaite donc avoir un rôle incitatif, en amont, des Plans Locaux d'Urbanisme ou cartes communales, à l'élaboration desquels il est associé.

### Suivi et indicateurs :

Part des PLU tarnais auxquels participent les services du Conseil général

### Cadre de référence :

- ▶ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ▶ Lutte contre le réchauffement climatique et protection de l'atmosphère
- ▶ Préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- ▶ Épanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

### Le projet :

Les services du Conseil général participeront aux réunions de suivi de tous les PLU ou cartes communales tarnais. A cette occasion, ils seront systématiquement porteurs des principes de développement durable appliqués à l'aménagement du territoire :

- préservation de la biodiversité et de la qualité paysagère,
- maîtrise de l'étalement urbain,
- diversité sociale et mixité fonctionnelle,
- maîtrise des émissions de gaz à effet de serre : énergie et déplacement,
- développement économique responsable,
- démarches concertées,
- ...

En outre, ils pourront proposer d'accompagner les communes en amont des PLU pour s'assurer que les conditions de la bonne prise en compte du développement durable soient réunies dès le lancement des démarches (cahier des charges, critères de sélection d'équipes pluri-disciplinaires...).

Environnement

Prise en compte de l'environnement dans les PLU (biodiversité et paysages, déplacements, énergie...)

Social

Prise en compte des dimensions sociales dans les PLU (habitat, mixité...)

Economie

Prise en compte d'une économie responsable dans les PLU (emplacement et qualité des zones d'activités, diversité...)

Gouvernance

Promouvoir la concertation dans l'élaboration des PLU

